

Vallée de la Clarée : Lac Laramon et lac du Serpent



Une randonnée proposée par yapasfoto

Départ depuis un parking situé après les chalets de Fontcouverte. Le début du parcours se fait dans une petite forêt de conifères. On arrive rapidement dans les alpages dès que l'on arrive au refuge de Ricou. Depuis cet endroit et jusqu'au bout de la rando, on a de superbes vues sur la vallée et les montagnes bien sur. Une fois arrivé en bas, je vous recommande de faire un petit crochet (300 mètres) pour aller vous rafraîchir à la cascade de Fontcouverte.



Durée :	4h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.55km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	717m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	720m	Régions :	Alpes, Cerces
Point haut :	2481m	Commune :	Névache (05100)
Point bas :	1847m		

Description

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/1280204>

[Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée](#)



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.